



## **Dossier de Presse**

# **Comité départemental des Hautes-Pyrénées Pour un OUI de Gauche**

**Mercredi 4 Mai 2005**



## « On ne pas laisser croire à une renégociation »

On entend dire très souvent par les défenseurs du NON que si les françaises et les français montrent majoritairement leur opposition à ce Traité, une renégociation s'engagerait aussitôt sans problème. Je voudrais montrer qu'une telle idée repose sur des illusions.

### **1. Une illusion intérieure, d'abord.**

Tout d'abord, il n'y a pas un NON mais des « NON ». Je ne veux pas tomber dans l'amalgame simple qui consiste à dire que le NON est un ensemble. Le NON de messieurs Le Pen, De Villiers, Pasqua, ou de Christine Boutin n'a pas le même sens, les mêmes fondements que celui de Marie-Georges Buffet, des trotskistes, et de certains socialistes égarés. Et c'est là que l'argument de la renégociation est irréaliste ! Cette coalition hétéroclite ne peut pas au lendemain du 29 mai, si le Non devait l'emporter se retrouver sur un mandat de renégociation commun. Les uns veulent un traité plus social, d'autres un traité plus libéral. Les uns ont toujours été opposés à l'Europe, les autres veulent montrer leur colère contre une politique nationale dont l'heure du jugement n'est pas encore venue. Comment parler d'une même voix pour aller renégocier à Bruxelles alors que tout les oppose ? Ce n'est pas possible !

### **2. Une illusion extérieure, ensuite**

Comment va-t-on retourner voir les autres gouvernements pour renégocier alors que ce sont les mêmes gouvernements qui ont, laborieusement, négocié ce compromis ? Ils n'ont pas, eux, changé d'avis ! Comment aller dire au peuple espagnol qui a voté majoritairement pour le OUI que son choix n'est pas le bon et qu'il faut tout repenser car les français ont voté NON ? Comment dire à tous les pays qui ont déjà ratifié ce traité que la France leur demande de tout reprendre à zéro ? Cela affaiblirait la crédibilité de la France et sa place dans l'Europe. Ce n'est pas tolérable au moment où nous avons le plus besoin d'union pour mener des combats importants.

### **3. L'hypothèse d'un plan B est une TARTUFFERIE !!!**

- ➔ La dernière « invention » des défenseurs du NON serait qu'au lendemain d'une victoire du NON « il suffirait de retirer la 3<sup>ème</sup> partie du traité, car les autres sont acceptables ». C'est une tartufferie et un drôle d'aveu ! Car cette « concurrence libre et non faussée », tant de fois dénoncée, serait-elle inacceptable lorsqu'elle est inscrite dans la 3<sup>ème</sup> partie mais, miraculeusement, acceptable lorsqu'elle l'est dans la 1<sup>ère</sup> ? Tartufferie.
- ➔ Contradiction et aveu ensuite : les parties I et II deviendraient adoptables et nous pourrions tous les voter sans aucune hésitation. Mais de qui se moque-t-on ? Car cela fait des semaines que les tenants du « NON » affirment des choses aussi hallucinantes selon lesquelles la 2<sup>ème</sup> partie permettrait la remise en cause de l'avortement, du divorce, de la laïcité, du droit à la retraite, de la peine de mort etc...on en passe et des meilleurs, ...Dire que la 2<sup>ème</sup> partie devient acceptable, c'est avouer que tout cela n'était donc que mensonge !
- ➔ Tartufferie encore, quand on imagine que cette 3<sup>ème</sup> partie n'est que le recensement des traités en vigueur depuis le début de l'Europe et que même si le NON l'emporte, ces politiques resteront en place. Il faudrait cependant la supprimer pour voter le texte. Mais cela signifierait soit qu'on la garde sans le dire (HYPOCRISIE !), soit que l'on préfère défaire 50 ans de construction européenne (IRRESPONSABILITE !)
- ➔ Tartufferie enfin, car ne pas prendre la 3<sup>ème</sup> partie, c'est se priver de ces nouveautés inscrites dans celle-ci que sont l'article III 117 c'est à dire la clause sociale généralisée qui impose à l'ensemble des politiques et actions de l'Union le respect d'exigences sociales, mais aussi et surtout, ou bien de l'article III 122 qui permettrait de mettre en place une directive cadre pour mener le combat de défense pour nos services publics. Supprimer la 3<sup>ème</sup> partie sous prétexte qu'elle serait trop libérale nous priverait, de fait, de clauses qui offrent une opportunité évidente de lutter concrètement contre le libéralisme !

**Nous le répéterons sans cesse : ce traité est protecteur de nos droits alors que les « NON » présentent un vrai risque.**

**Le OUI est tourné vers l'avenir alors que les « NON » ne sont qu'une impasse.**